



# MAIRIE DE MODANE

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 DECEMBRE 2011

**Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Membres présents** : RAFFIN J.Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - SIMON Christian - COSTA Françoise - MASOCH Gérard - GRAVIER François - THOMAS Louis - FACON Christian - LETT Xavier - PERRI René - DA LAMA Marie - LAGLERA Dora - BOTTE Géraldine - BENI Elodie - LANFREY Claudine - DEBERNARDI Bernard.

**Absents excusés** : RATEL Chantal - RITTAUD Nathalie - CANTEL Sébastien - DRAPERI Cécile - BREIT Magali.

**Procurations** : PIEPER Anne à MASOCH Gérard - FRIQUET Claude à LAGLERA Dora - BILLOIR Julien à THEOLIER Thierry - CHIAPUSSO Aline à FACON Christian.

Madame Nicole SELTZER a été élue secrétaire.

=====

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2011**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 8 novembre 2011.

### **2. TARIFS COMMUNAUX**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs communaux suivants avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>	
50 ans	63,00 €
30 ans	33,00 €
15 ans	21,00 €
Columbarium 30 ans 3 urnes	350,00 €
<b>LOCATION SALLE DES FETES</b>	
caution	500,00 €
caution nettoyage	100,00 €
journee (1) (2)	75,00 €
week-end (1) (2)	130,00 €
supplément cuisine par jour (1)	100,00 €
<b>LOCATION SALLE POLYVALENTE (1)</b>	
1/2 journée	30,00 €
journee	50,00 €
<b>LOCATION MAISON DU THABOR</b>	
caution salle	2 000,00 €
supplément caution cuisine	500,00 €
supplément caution sono	500,00 €
<b>A- Opérateurs touristiques divers</b>	
journee	800,00 €
jour supplémentaire	400,00 €
<b>B- Autres</b>	
journee (1) (2)	160,00 €
jour supplémentaire (1) (2)	80,00 €
supplément sono par jour (1)	60,00 €
supplément cuisine par jour (1)	100,00 €
salle de réunion 1/2 journée (1)	60,00 €
salle de réunion journée (1)	90,00 €

<b>MUSEOBAR</b>	
<b>TARIF A</b> : adulte plein tarif	4,50 €
<b>TARIF B</b> : enfant de 7 à 17 ans inclus, tarifs réduits adultes	3,00 €
<b>TARIF C</b> :	2,00 €
groupes (à partir de 4) toute la semaine individuels uniquement les samedis bénéficiaires de réduction jeunes («pass» touristiques et assimilés)	
<b>TARIF D</b> :	gratuit
Enfants jusqu'à 6 ans inclus Evènements ponctuels (journée européenne du patrimoine, nuit des musées, etc...) Titulaires de «pass» créés dans le cadre des réseaux des musées en Savoie	
<b>PARKINGS</b>	
caution parking	1 mois de loyer
<b>A- Maison du Thabor</b> location mensuelle parking (4 mois minimum)	40,00 €
<b>B- Centre Ville</b> location mensuelle emplacement (six mois minimum)	26,00 €
location mensuelle box (six mois minimum)	36,00 €
<b>DROIT DE PLACE ET STATIONNEMENT</b>	
annuel marché foire (ml)	39,00 €
hebdo marché (ml)	2,00 €
vogue, cirque marché : forfait à la journée	30,00 €
<b>RAMASSAGE SCOLAIRE</b>	
trimestre pour un enfant	38,00 €
trimestre pour 2 enfants	67,00 €
trimestre pour 3 enfants	90,00 €
trimestre pour 4 enfants	100,00 €
<b>TAXIS</b>	
droit de place annuel	162,00 €
<b>MISE EN DÉCHARGE</b>	
4xR	25,00 €
6xR	50,00 €
Semi	75,00 €
<b>Taux Horaire mise à dispo personnel communal</b>	40,00 €
<b>Taux Horaire Location matériel communal (engle + chauffeur)</b>	
chargeuse O&K	90,00 €
nacelle hydraulique IVECO	90,00 €
fourgon	75,00 €
UNIMOG 900	80,00 €
IVECO 4x4	80,00 €
CAT 428 B	90,00 €
CAT 928 G (pour terrassement)	116,50 €
CAT 928 G (pour déneigement)	103,50 €
UNIMOG U 900 (avec équipement déneigement)	90,00 €
IVECO 4x4 + saleuse (sans fourniture-avec équipement pour déneigement)	95,00 €
tracteur RENAULT avec épareuse	115,00 €

- (1) ces tarifs sont valables pour les habitants de Modane  
hors commune : tarif applicable x 2
- (2) supplément hiver : +50% du tarif applicable  
actualisation annuelle sur la base de l'indice TP01 juillet N-1

### 3. SECOURS SUR PISTES SAISON 2011/2012 : TARIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2012

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs des secours sur pistes –saison 2011/2012- avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ainsi qu'il suit :

▪ Front de neige et petites interventions aux postes	48 €
▪ Zone rapprochée (Charmasson – Les Bettets)	189 €
▪ Zone éloignée : reste du domaine	331 €
▪ Hors pistes	664 €
▪ Heure pisteur	46 €
▪ Heure engin de damage	177 €
▪ Heure scooter des neiges	26 €
▪ Transport en ambulance Valfréjus Modane Fourceaux	190 €
▪ Transport en ambulance de Valfréjus à St-Jean de Maurienne	300 €

#### **4. CREATION D'UN BASSIN AQUALUDIQUE A VALFREJUS (LE CHARMAIX) : APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre de la diversification de l'offre touristique de Valfréjus en période estivale, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un bassin aqualudique ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant dont le coût d'objectif s'élève à six cent mille euros hors taxes (600 000 € HT). Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de la Région Rhône Alpes dans le cadre de ce dossier ainsi que le démarrage anticipé des études et des travaux et à signer tout document correspondant.

#### **5. AMENAGEMENTS DE SURFACE DU QUARTIER DE LA GARE -3EME TRANCHE DE TRAVAUX - TRONÇON C- ANNEE 2012 : APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL –DEMANDES DE SUBVENTION**

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la poursuite du projet d'aménagements de surface du quartier de la gare –tronçon C- dont les travaux sont estimés à deux cent douze mille deux cent vingt huit euros hors taxes (212 228 € HT).

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter les concours financiers de l'Etat (DETR 2012) et du Conseil Général de la Savoie dans le cadre de ce dossier ainsi que le démarrage anticipé des travaux et à signer tout document correspondant.

#### **6. FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE DES AGENTS COMMUNAUX : REGLEMENT INTERIEUR AFFERENT**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur relatif à la formation professionnelle et personnelle des agents communaux.

#### **7. CESSION FONCIERE COMMUNE DE MODANE / EPOUX HIDALGO**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la cession de la parcelle cadastrée section C n°623 d'une contenance de 31m<sup>2</sup> au profit des époux HIDALGO moyennant le prix forfaitaire de DEUX MILLE CINQ CENTS Euros (2 500 €).

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte notarié à intervenir dont les frais d'établissement sont à la charge de l'acquéreur.

#### **8. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire rend compte de la délégation qui lui a été consentie en matière de marchés publics à procédure adaptée :

- Engazonnement terrain de l'Isle : marché attribué à l'entreprise MILLET pour un montant de 9 950 € HT
- Protection chutes de blocs talus des Mélézets : marché attribué à l'entreprise CITEM pour un montant de 25 236 € HT
- Soutènement route d'accès au Lavoir : marché attribué à l'entreprise MARTOÏA pour un montant de 37 396,36 € TTC
- Nettoyage espaces verts rue Sainte-Anne : marché attribué à l'ONF pour un montant de 3 648 € HT.

Par ailleurs, il mentionne les consultations actuellement en cours :

- Marché de services pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création d'un espace aqualudique découvert à Valfréjus.
- Marché de services pour la réalisation d'une étude d'aménagement du quartier de la gare dans un contexte de Pôle d'Echange Multimodal
- Marché de services pour le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la place de la Mairie
- Marché de services pour la maîtrise d'œuvre afférente à la création de parcours aériens et d'activités ludo-sportives à Valfréjus.

Monsieur THEOLIER souligne que s'agissant des investissements projetés à Valfréjus, il conviendra de définir des priorités entre ceux qui intéressent le domaine skiable stricto sensu et ceux destinés à la diversification de l'offre touristique en période estivale.

Monsieur FACON, conseiller municipal délégué aux cérémonies, indique les dates de présentation des vœux :

- Vœux conjoints des communes de Modane et Fourneaux le vendredi 6 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Fourneaux
- Vœux pour le personnel communal, mardi 10 janvier à 18h00 à la salle polyvalente

Monsieur le Maire précise que la prochaine commission des travaux est prévue le 3 janvier prochain.

Par ailleurs, il donne lecture d'un courrier de Monsieur GRACIA Louis, Président du Tennis Club de Modane, par lequel ce dernier s'engage à reverser à la Commune l'aide fédérale de 1 500 € octroyée par la Fédération Française de Tennis dans le cadre du dossier de rénovation d'un court de tennis.

Monsieur SIMON fait part qu'une première présentation relative à l'enfouissement des containers sera réalisée au siège du SICM le 22 décembre 2011 à 18h00.

Après un dernier tour de table la séance est levée à 21h40.

A Modane, le 27 décembre 2011



Le Maire,

J.Claude RAFFIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Claude RAFFIN", written over the printed name.